

## **COMMUNIQUE/PRESSE/TNE-OE :**

Suite aux conclusions du Groupe de Travail Eolien présidé par Sébastien LECORNU et destiné à simplifier l'implantation des parcs éoliens en France, le ministre de l'environnement passe aux actes. Il publie un projet de décret et lance une consultation publique du 16 février au 8 mars 2018.

### **Les mesures concernant l'éolien dans ce projet de décret nous scandalisent :**

- Suppression d'un niveau de juridiction (qui lui pouvait être gratuit) et passage direct devant la cour d'appel, y compris pour les contentieux en cours (alors qu'aucune urgence ne justifie ce changement des règles du jeu)
- L'argumentation à l'encontre d'un projet sera figée dans un délai de 2 mois après le dépôt du premier mémoire en défense,
- L'administration renonce à vérifier la capacité financière et technique des promoteurs,
- L'administration renonce aussi à tout contrôle de la conformité du projet avec les règlements d'urbanisme. Cette conformité est simplement affirmée par le promoteur, et celui-ci est encouragé à influencer directement le préfet en se passant de l'avis de l'autorité environnementale
- Le délai de décision du préfet est réduit à 2 mois après remise des conclusions du commissaire enquêteur.

### **La suppression du double degré de juridiction et l'examen du dossier par la seule cour d'appel sont :**

- Un déni du droit d'accès au juge (l'assistance d'un avocat est obligatoire devant la cour d'appel, éloignement de la juridiction d'appel pour le justiciable, éloignement du juge d'appel par rapport à la réalité du terrain),
- Une rupture d'égalité par rapport aux autres projets d'ICPE alors que les dommages entraînés par les éoliennes sont indéniables (bruit, pollution visuelle, destruction du cadre de vie),
- Un déni de démocratie, l'État autoritaire limite le contrôle du juge et le droit d'agir des opposants.

**Le collectif régional Toutes Nos Energies-Occitanie Environnement appellent toutes ses associations, collectifs et sympathisant.e.s à participer à la consultation publique et à exprimer massivement leurs observations critiques.**

Jean Pougnet co-secrétaire - [toutesnosenergies.fr](http://toutesnosenergies.fr)